

Décrochage ou difficultés scolaires : aides et solutions

Sommaire

- Lutte contre le décrochage p.1
- Élèves à besoins éducatifs particuliers p.2
- Autres dispositifs p.4
- Actions hors champ de l'Éducation nationale p.6
- Informations complémentaires p.7

Lutte contre le décrochage scolaire

ONISEP Nouvelle chance

<https://www.nouvelles-chances.gouv.fr>

Retrouvez sur ce site tous les dispositifs mis en place au collège et au lycée pour accompagner les élèves en difficultés

Notamment le **droit au retour en formation initiale** en lien avec le Service public régional de formation (SPRO), facilite le droit au retour en formation pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ou ne possédant que le brevet ou le certificat de formation générale.

Prise en charge et suivi personnalisé dans les 15 jours suivants le premier contact par téléphone, puis rendez-vous avec un référent (accompagnement avant, pendant et après le retour en formation).

Tél : 0 800 12 25 00

(appel gratuit du lundi au vendredi de 10h à 20h)

Informations complémentaires sur :

www.orientation-region-sud.fr

Portail du Service public régional d'orientation - SPRO PACA

www.onisep.fr

Site de l'ONISEP, dossiers thématiques, annuaires, pour les élèves et les parents.

www.education.gouv.fr

Site du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Programmes de parcours personnalisés pour les décrocheurs entre 16 et 18 ans, développé via le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) Plan jeunes- un jeune une solution.

MLDS - Missions de lutte contre le décrochage scolaire

Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1
Tél : 04 42 91 70 80 (secrétariat)
ce.mlds@ac-aix-marseille.fr
www.ac-aix-marseille.fr
Réseaux de coordination à Manosque, Gap, Aix, Marseille, Port-de-Bouc, cavaillon, Orange

Rectorat de l'académie de Nice

53 Avenue Cap-de-Croix,
06181 Nice
Tél : 04 93 53 73 89 (secrétariat)
mls@ac-nice.fr
www2.ac-nice.fr
Réseaux de coordination à Brignoles, Draguignan, Fréjus, St Raphaël, Hyères, la Seyne-sur-mer, Toulon, Antibes Valbonne, Cannes Grasse, Cagnes-sur-Mer, Menton-Roya, Nice
Missions : réduire par des actions de prévention, le nombre de sortiers sans diplôme ; prendre en charge les élèves décrocheurs de plus de 16 ans en vue d'une rescolarisation et/ou d'une qualification reconnue, pour une insertion sociale et professionnelle durable.
La MLDS anime le Réseau FOQUALE (Formation qualification emploi).

Élèves à besoins éducatifs particuliers

Les **besoins éducatifs spécifiques ou particuliers** concernent des élèves qui ont des difficultés pour apprendre. Cette notion correspond à des situations très diverses : grandes difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, enfants intellectuellement précoces, handicaps physiques, sensoriels, mentaux, enfants malades, enfants en situation familiale ou sociale difficile, élèves nouvellement arrivés en France, enfants du voyage... Les prises en charge par l'institution scolaire sont elles-mêmes diverses et évolutives.

Brochure ONISEP : « *Scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers. Une école inclusive pour la réussite pour tous* »

À télécharger sur
www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous (rubrique publications thématiques)

École élémentaire

RASED - Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté

Dispositif du ministère de l'Éducation nationale d'aide aux élèves des écoles maternelles et élémentaires, complémentaire des équipes pédagogiques (professeurs des écoles, enseignant d'adaptation, psychologues scolaires).

Missions : prévention, entretiens avec les parents, les enfants, les enseignants, méthodes de travail et d'apprentissage, orientation des élèves en situation de handicap.

Renseignements auprès des directeurs.trices d'écoles.

Enfants non francophones

L'instruction est obligatoire pour tous les élèves de 6 à 16 ans, sans distinction de nationalité, dès lors qu'ils résident sur le territoire français.

Dispositifs pour les élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et pour les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. Information des parents, enseignants et formateurs.

Certification des compétences en français : DELF (Diplôme d'études en langue française), 3 niveaux proposés durant les deux premières années de scolarisation.

Formation des personnels enseignants.

Plus d'informations, voir les CASNAV- Centre académique de scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.

CASNAV Académie d'Aix-Marseille

Pôle Marseille
28 boulevard Charles Nédelec
13003 Marseille
Tél : 04 91 99 68 52
ce.casnav@ac-aix-marseille.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h

Pôle Avignon

49 Rue Thiers
84077 Avignon Cedex 4
Tél : 04 90 87 85 75

CASNAV Académie de Nice

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2
Tél : 04 93 72 64 66 /63 58
gfi.casnav06@ac-nice.fr

Liste des dispositifs, annuaire, actualités, ressources et outils pédagogiques... sur le site des CASNAV.

Voir aussi ci-après le paragraphe Actions hors champ Éducation nationale (AFEV).

Enseignement adapté

L'enseignement adapté est proposé aux élèves ayant des difficultés scolaires graves et persistantes à l'issue du 1^{er} degré (de la maternelle au CM2).

Une orientation vers une SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) ou un EREA (Établissement régional d'enseignement adapté) peut être proposée : classe à petits effectifs, élèves pris en charge par des enseignants spécialisés, des enseignants de lycée professionnel et de collège. La scolarité est axée sur l'enseignement professionnel.

Voir la liste des établissements dans la brochure ONISEP : « *Scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers. Une école inclusive pour la réussite pour tous* »

À télécharger sur

<https://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Aix-Marseille/Publications-Onisep-Aix-Marseille/Publications-thematiques/Scolariser-les-eleves-a-besoins-educatifs-particuliers-Guide-2020>

<https://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Nice/Handicap/Scolariser-les-eleves-a-besoins-educatifs-particuliers-Guide-2020-2021>

Les élèves en situation de handicap peuvent être scolarisés en milieu ordinaire ou en unités d'enseignement des établissements médico-sociaux (IME, IEM, IES, EEAP et ITEP), voir la fiche Actuel Cidj « *Jeunes handicapés : suivre sa scolarité* » n° 5.582.

Répertoire des établissements et services sociaux et médico-sociaux en PACA et Corse sur le site du CREA PACA et Corse : www.creai-pacacorse.com

CMPP - Centre médico-psycho-pédagogique

Les **CMPP - Centre médico-psycho-pédagogique** sont des centres de consultation, de diagnostic et de soins dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire : orthophonie, psychomotricité, soutien éducatif, thérapies familiales... Consultation à l'initiative de la famille ou sur conseil d'un médecin, d'un travailleur social ou d'un enseignant, prise en charge par la Sécurité sociale.

Public : enfants, adolescents, adultes (20 ans maximum) présentant des difficultés d'apprentissage, des troubles du comportement, du langage ou des troubles psychomoteurs ; familles. Associations sous tutelle du ministère des Affaires sociales et de la santé.

Fédération des CMPP : www.fdcmpp.fr

Voir la liste des CMPP dans la brochure ONISEP : « *Scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers. Une école inclusive pour la réussite pour tous* » à télécharger sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous (rubrique publications thématiques)

Précocité intellectuelle

ANPEIP – Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces

Fédération régionale
7 rue de la Providence
06300 Nice
Tél : 04 93 92 10 53/ 06 52 60 28 90
cote-azur@anpeip.org (département 06)
provence-13@anpeip.org (département 13)
provence@anpeip.org (départements 04, 05, 83, 84)
www.anpeip.org
Contacts des correspondants locaux sur le site
Information et accompagnement de parents d'enfants intellectuellement précoces

AFEP Association française pour les enfants précoces

L'AFEP est une association de professionnels et de parents.
Elle est agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative.
Ses objectifs sont d'offrir aux parents et aux professionnels de l'enfance des moyens pour identifier les particularités des EIP (enfants intellectuellement précoces) et pour les comprendre afin de favoriser leur intégration et leur réussite scolaire et sociale. Des bénévoles informent dans tous les départements de la région, voir les contacts sur le site de l'association.
www.afep-asso.fr

Zébra Alternative

41 rue Saint Saviourin
13005 Marseille
zebrasurdoue@gmail.com
www.associationzebra.fr
Association conventionnée avec l'Académie d'Aix-Marseille
Accompagnement par une équipe pluridisciplinaire pour une reprise du cursus scolaire, pour l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle. Bilan, aide personnalisée, stages, découverte métiers et entreprises, activités de loisirs, groupes de paroles et de partage d'expériences ...
Publics : enfant, adolescent, adulte, surdoué déscolarisé (dont l'intelligence atypique constitue une entrave dans leur vie personnelle, scolaire ou professionnelle) ; parent.

Troubles de l'apprentissage

Résodys – Réseau régional troubles du langage et d'apprentissage

Pôles région PACA Ouest : Aix-en Provence, Avignon, Gap, Marseille, Salon de Provence, Toulon

Réseau médico-social pour la prise en charge d'enfants et d'adultes souffrant de troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention...).

Accès aux soins, coordination des prises en charges, orientation en lien avec le milieu scolaire, collaboration aux Programmes réussite éducative (PRE), information des parents et des professionnels.

Formation des professionnels des secteurs santé, enseignement, social, participation aux recherches scientifiques (CNRS, AMU) ...

Renseignements :

www.resodys.org

04 91 46 07 34 / coordination@resodys.org

Association Avenir Dysphasie – AAD Provence

Espace citoyen

Boulevard Robert Schuman

13300 Salon de Provence

Tél : 04 90 55 32 63 / 06 12 03 98 88 (Cathy Piasco)

tribu.piasco@gmail.com

Départements : 04, 05, 13, 4

06 : Relais AAD Provence

Nathalie Jacqmart | 06 64 03 39 02

n.jacqmart@laposte.fr

83 : Relais AAD Provence

Carole Ruggieri | 06 18 38 36 18 | ruggieri.carole@neuf.fr

www.dysphasie.org

Accueil sur rendez-vous.

Trouble du développement du langage oral (enfant, adolescent, adulte). Écoute, informations, conseils.

Programme AAD MAKATON : associant paroles, signes et symboles pour l'apprentissage du langage, de la lecture et de l'écriture.

Fiches pratiques : aménagements pour les épreuves d'examens, auxiliaire vie scolaire, bibliographie, logiciels d'apprentissage..., sur le site de l'organisme.

Soliane

44 boulevard Rabatau

13008 Marseille

Tél : 04 91 29 39 40

www.associationsoliane.fr

Association d'aide et de soutien aux familles d'enfants porteurs d'un trouble du développement.

Ateliers parents-enfants, documentation, salle de jeux...

Autres dispositifs

Sans être forcément qualifiés de Micro-lycées ou d'écoles de la 2ème chance, chaque académie propose des dispositifs pour accompagner les élèves vers la reprise d'un parcours de formation en lien avec la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), voir ci-dessus le *paragraphe Lutte contre le décrochage scolaire*.

Pour en savoir plus : <https://www.nouvelles-chances.gouv.fr>

Certains établissements pratiquent une pédagogie alternative : Freinet, Montessori, Steiner, établissements expérimentaux ou autogérés... reposant sur le développement des facultés intellectuelles, artistiques, sportives et des qualités humaines des élèves.

Voir la fiche Actuel Cidj « Les écoles différentes » n° 1.13.

Internats relais

Les internats relais proposent un accueil temporaire et adapté, des élèves en risque de marginalisation scolaire (absentéisme, démotivation, déscolarisation...) pour une reprise d'études ou l'accès à l'insertion professionnelle. Accueil et encadrement en partenariat entre l'Éducation nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse, les collectivités territoriales...

Voir la fiche Actuel Cidj « Les internats » n° 1.116.

Micro-lycées et apparentés

Micro-lycée de Menton

Lycée Pierre et Marie Curie

353 avenue du Doyen Lépine

06500 - Menton

Tél : 04 92 10 54 40

Établissement public

ce.0060026w@ac-nice.fr

www.lyc-pierre-et-marie-curie.ac-nice.fr

Bac L, STMG

Préparé en formation initiale,

Recrutement : Avoir vécu une interruption de scolarité, avoir obtenu un passage en seconde générale, technologique ou un BEP.

Public spécifique : Jeunes à partir de 17-25 ans motivés pour préparer le bac

Deux niveaux : année préparatoire et Terminale (STMG ou L)

Micro-lycée

Lycée Diderot
23 boulevard Lavéran
13013 Marseille
Tél : 04 91 10 07 00
Contact :
www.lyc-diderot.ac-aix-marseille.fr
Établissement public
Classe de remobilisation (CAP)
Première STMG et Terminale STMG (RH)
Public : 16-25 ans, avoir quitté le système scolaire depuis plus d'un an, avoir effectué sa troisième en totalité

Micro-lycée - Seconde chance

Lycée Paul Langevin
50 boulevard de l'Europe
Quartier Farlède
83500 - La Seyne-sur-Mer
Tél : 04 94 63 18 70 / 06 81 44 18 57
www.langevin-la-seyne.fr
Public : élèves de 16 ans au moins, restés sans solution avérée de formation ou d'insertion.

Micro-lycée l'Étoile

Lycée Saint-Joseph
62 rue des Lices
84000 - Avignon
Tél : 04 90 14 56 00
www.stjoavignon.com
Établissement privé sous contrat
Public : 16 à 25 ans, en décrochage scolaire de 6 mois à 3 ans, ayant un niveau de seconde et voulant obtenir un bac général ou technologique

Lycée des possibles

Avenue Winston Churchill
BP 5504
83097 Toulon cedex
Tél : 04 94 18 90 30
lyceedespossibles.ldp@gmail.com
<http://www.lyc-bonaparte.fr>
Le Lycée des Possibles est une structure de retour à l'école qui offre à des jeunes en situation de déscolarisation ou de décrochage une alternative éducative et pédagogique.
Conditions : voir entre 18 et 25 ans, être en situation de déscolarisation depuis au moins 6 mois.
Le recrutement s'effectue hors processus d'affectation et procède d'une démarche volontaire et individuelle de la part du jeune. Il est réalisé directement par l'équipe du LDP qui reçoit le jeune en entretien.

École de la deuxième chance – E2C

École de la deuxième chance (E2C)

360 chemin de la Madrague ville
CS20266
13344 Marseille Cedex 15
Tél : 04 96 15 80 40
www.e2c-marseille.net
Antenne centre-ville : 9 rue Montolieu 13002 Marseille
Antenne sud : 343 Boulevard Romain Rolland 13009 Marseille
Antenne Miramas : 18 Route des Chirons, 13140 Miramas
Construction du projet professionnel, remise à niveau, accès à la qualification et à l'emploi.
Formation individualisée avec alternance de stages en entreprises.
Admission : jeunes âgés de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire depuis plus d'un an sans diplôme ni qualification, domiciliés en région PACA. Être orienté par une mission locale ou un pôle emploi. Admission toute l'année.
Durée : individualisée en fonction du projet (en moyenne 6 mois) après une étape d'intégration de 6 semaines
Statut : stagiaire de la formation professionnelle rémunéré (contrat d'engagement pédagogique).

EPIDE

EPIDE – Établissement pour l'insertion dans l'emploi

2 traverse de l'Oasis
13015 Marseille
Tél : 04 95 06 25 70
Recrutement : 04 95 06 26 12
www.epide.fr
Capacité d'accueil : 180 places (internat filles/garçons)
Parcours individualisé, accompagnement social et professionnel vers l'emploi ou la qualification.
Formation générale et citoyenne, préformation professionnelle, stage en entreprise, éducation physique et santé.
Admission : jeunes âgés de 18 à 25 ans, en situation d'échec scolaire, sans qualification professionnelle et sans emploi, domiciliés en région PACA. Admission auprès du centre ou candidature en ligne.
Durée : engagement de 8 mois (renouvelable sans dépasser 24 mois), période probatoire de 2 mois.
Statut : volontaire (contrat de volontariat pour l'insertion), nourri, logé et tenues vestimentaires, allocation mensuelle, couverture sociale et médicale.

Actions hors champ de l'Éducation nationale

Service civique

www.service-civique.gouv.fr

Missions de services civiques proposées par le Ministère de l'Éducation nationale et l'Agence du service civique associant projet de formation et mission d'intérêt général. Mise à disposition d'un tuteur par l'établissement scolaire en partenariat avec la structure d'accueil.

Public : jeunes âgés de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap), sortis du système scolaire sans qualification. *Informations complémentaires sur le site de l'Agence du service civique et auprès du Réseau Information Jeunesse.*

Pour en savoir plus : contacter la structure Information Jeunesse la plus proche de chez vous

www.infojeunesse-paca.fr

AFEV – Association de la Fondation étudiante pour la ville

www.afev.org

Réseau d'étudiants bénévoles intervenant dans les quartiers populaires.

Accompagnement éducatif individuel, lutte contre les inégalités, création du lien social dans les quartiers.

Public : jeunes (5 à 18 ans), rencontrant des difficultés dans leurs parcours, jeunes nouvellement arrivés en France (EANA) : découverte de la ville, langue française, méthodes d'apprentissage. Campagnes de sensibilisation ouvertes à tout public : par exemple, Journée du Refus de l'échec scolaire organisée tous les ans en septembre, avec des partenaires représentant les enseignants, les parents d'élèves, les familles. *Informations complémentaires :* www.refusechecscolaire.org

AFEV-Nice

Campus Saint Jean d'Angely
24 avenue des Diabes Bleus
06300 Nice
04 89 15 24 60
nice@afev.org

AFEV-Aix-Marseille

96 La Canebière
13001 Marseille
Tél : 04 91 50 83 88
afev.marseille@gmail.com
Antenne à Aix-en-Provence

AFEV-Avignon

49 ter rue du Portail Magnanen
84000 AVIGNON
04 90 81 05 49
afev.avignon@afev.org

REAAP - Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Membres des Unions départementales des associations familiales (UDAF), les REAAP sont un dispositif de soutien à la parentalité.

Accompagnement des parents dans leur fonction éducative, rencontre avec des professionnels de l'enseignement, de la santé, du social : prévention, informations, conseils, conférences...

REAAP 04

Le Florilège
39, Boulevard Victor Hugo
04000 Digne-les-Bains
<https://reaap04.fr>

REAAP 05

UDAF 05
116 bd Pompidou
05000 GAP
Tél : 04 92 21 79 00
www.udaf05.fr/services-aux-familles/le-reaap

REAAP 06

Comité de pilotage du réseau local niçois
www.reseauparents06.com

REAAP 13

Contact : Mme ADEL Aouatef
04 91 05 54 72
reseauparents13.cafmarseille@caf.cnafmail.fr
Courrier :
Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône
Secteur d'Ingénierie Sociale-Pôle Prévention Soutien à la Fonction Parentale
215 chemin de Gibbes
13348 Marseille cedex 20
www.reseauparents13.fr

REAAP 83

CAF du Var
Mme Valérie Combet
04 83 42 00 78
reaap83.caftoulon@caf.cnafmail.fr

REAAP 84

CAF du Vaucluse
6 Rue Saint-Charles
84049 Avignon
www.caf.fr/ma-caf/caf-de-vaucluse (Comité départemental de soutien à la parentalité – CDSP, coordination des dispositifs dont le REAAP)

FNEPE – Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs

Information et accompagnement des parents et des jeunes : actions de prévention, consultation (psychologues cliniciens, conseillers conjugaux et familiaux), groupe de paroles, conférences...

Formation des partenaires de l'éducation et du secteur sanitaire et social.

www.ecoledesparents.org

EPE École des parents et des éducateurs

9 boulevard Guynemer
06400 Cannes
04 93 39 12 89
vincent.charles9@wanadoo.fr

EPE École des parents et des éducateurs

1 avenue Albert Baudouin
13090 Aix en Provence
04 42 59 64 53
contactaix@ecoledesparents.org

EPE École des parents et des éducateurs

8 rue Raphaël
13008 Marseille
04 91 33 09 30
contact@epe13.com

EPE École des parents et des éducateurs

268 rue Jean Jaurès
83000 Toulon
04 94 87 63 11
epe83@ecoledesparents.org

EPE École des parents et des éducateurs

17 ter Impasse Pignotte
84000 Avignon
04 90 82 79 48
epe84@free.fr

Informations complémentaires

www.education.gouv.fr

Site du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

www.orientation-regionsud.fr

Portail du Service public régional d'orientation - SPRO PACA

<https://www.nouvelles-chances.gouv.fr/>

Site de l'ONISEP pour les jeunes en situation de décrochage (site web et application mobile)

www.monorientationenligne.fr

Service en ligne de l'ONISEP : orientation scolaire par mail, tchat et téléphone, conseils, boîte à outils (gratuit)

<https://moa.onisep.fr/#/>

Application proposée par l'ONISEP : Mon orientation augmentée (MOA) destinée aux collégiens et lycéens pour un accompagnement personnalisé. Informations sur les métiers, les formations, les établissements, calendrier de l'orientation, quizz... (accessible sur mobile, tablette et ordinateur)

www.creai-pacacorse.com

Site du Centre interrégional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Répertoire des établissements et services sociaux et médico-sociaux en PACA et Corse.

À lire aussi :

L'orientation scolaire : où s'informer n° 1.03

Les cours de soutien n° 1.161

L'enseignement à distance n° 1.18

L'enseignement privé n° 1.12

Les écoles alternatives n° 1.13

Les internats n° 1.116

Comment se soigner n°5.4

Jeunes handicapé·e·s : suivre sa scolarité n° 5.582

Dépression, mal-être : prévenir et s'en sortir n° 5.48

Conformément à une jurisprudence constante (Toulouse 14.01.1887), les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce document, malgré les soins et les contrôles de l'équipe de documentalistes, ne sauraient engager la responsabilité des éditeurs.